



RANDO-GAILLARDES
8, Avenue André Jalinat
19100 BRIVE LA GAILLARDE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 NOVEMBRE 2023

Le 9 Novembre 2023 à 19 heures, les membres de l'Association Rando-Gaillardes se sont réunis en Assemblée Générale, à l'espace Chadourne de BRIVE, mis à notre disposition par la mairie.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Questions diverses

Le Président constate que 80 adhérents sont présents ou représentés. Le quorum étant atteint, il déclare ouverte la 22ème Assemblée Générale.

Il remercie pour leur présence, Monsieur Philippe DELARUE représentant la municipalité de la ville de Brive, et Messieurs Guy SEGALAT et Maurice VERLHAC du comité départemental FFRandonnée Corrèze.

Pascal COSTE, Président du Conseil Départemental, n'a pu être présent étant retenu par des engagements dont il ne pouvait se libérer.

Il remercie aussi l'ensemble de l'équipe d'animation de Rando Gaillardes, les membres du bureau, du Comité Directeur et les animateurs.

Il remercie les adhérents de leur fidélité à Rando-Gaillardes dont ils perpétuent l'esprit par leur participation régulière aux randonnées et aux activités.

RAPPORT MORAL ET VIE DE L'ASSOCIATION

Le président Gérard CHALMEL présente son rapport moral.

L'année 2023 a été une année particulière sans contrainte sanitaire nous interdisant la randonnée.

L'équipe Rando-Gaillardes :

- Le comité directeur qui a œuvré toute l'année pour le bon fonctionnement de notre association et de ses actions
- L'équipe d'animateurs qui nous a conduit sur les chemins, sans eux rien n'aurait été possible .

Comme vous le savez, l'éventail de l'offre de Rando-Gaillardes est large :

- Le dimanche une randonnée d'environ 12 km

- Le mercredi trois randonnées :

La douce d'environ 9 km

La moyenne d'environ 11 km

La grande d'environ 13 km

- Le vendredi, une fois par mois, une randonnée à la journée d'environ 23 km.

L'année 2023, c'est aussi notre site internet Rando-Gaillardes.Sports Régions qui a pris son rythme de croisière. En matière de communication c'est est un merveilleux outil.

Créé et amélioré par Philippe DANTENY, il nous donne accès aux informations, aux programmes et tracés des randonnées, ainsi qu'aux photos et aux news.

Le site nous rend visible facilement au public extérieur.

C'est encore notre base commune de 1000 randonnées Rando-Gaillardes sur l'application Open Runner, très largement documentée et utilisée par nos animateurs.

L'année 2023 c'est aussi un nouveau voyage. Il a eu lieu du 11 au 14 septembre derniers à Fournols d'Auvergne dans le Puy de Dôme. Quatre jours de chemins magnifiques et de patrimoine exceptionnel partagés par 26 randonneurs.

Et l'année 2023 sont aussi les moments conviviaux, traditionnels à Rando-Gaillardes :

- Galette des rois

- Repas de fin de saison en juin

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La secrétaire Irène GILAZEAU présente son rapport.

Effectifs

Pour la saison 2022/2023 : 176 licenciés (166 + 10 licenciés dans une autre association FFR.)
soit moins 13 adhérents par rapport à la saison 2021/2022.

Répartition : 99 femmes, soit 60 %

67 hommes, soit 40 %

Ages	plus de 75 ans	- 30,90 %
	entre 65 et 75 ans	- 53,70 %
	entre 55 et 65 ans	- 13,10 %
	moins de 55 ans	- 2,30 %

Sorties inscrites au programme

150 Randonnées programmées

6 Randonnées annulées (mauvaises conditions)

3164 Randonneurs dont : 1070 dans la Douce

803 dans la Moyenne

572 dans la Grande

228 dans la Journée

491 le Dimanche

Activités diverses

Un soirée galettes fut organisée le 13 janvier avec des photos de randonnées de l'année, montées par Marie Pierre LANGLOIS : 94 adhérents présents.

Un repas de fin d'année a eu lieu le 28 juin après une randonnée au lac du Coiroux. 76 adhérents ont participé.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

Le Trésorier Daniel FOUR présente le rapport.

L'exercice est clos le 31 août 2023.

Compte de Résultat

Il se solde par un excédent net de 19.296 € qui s'explique ainsi :

- Résultat courant positif de 396 € (rappel déficit de 699 € pour 2021/22)

Le total des produits de la période s'élève à 10.922 €, en hausse de 244 € par rapport à l'exercice précédent.

Les ressources sont constituées des éléments suivants :

- Cotisations et prix des licences versés par les adhérents : 5.690 €

- Subventions des collectivités publiques : 1.1567 €

- Participation de la Fédération Départementale : 410 €

- Autres : 3.255 (Participation des adhérents aux activités, abandon de frais par les animateurs, produits financiers)

Le total des charges est égal à 10.526 € qui se décomposent en :

- Cotisations et abonnements reversés à la Fédération Française de la Randonnée : 4.816 €

- Frais d'activité et de gestion : 5.710 €

- Résultat exceptionnel de 18.000 € qui correspond à la régularisation de l'affaire ESCAPIA /GROUPAMA. Celle-ci avait fait l'objet d'une perte d'un montant équivalent (19.000 €) dans les comptes de l'exercice 2020, suite à la liquidation judiciaire de l' Association ESCAPIA, organisatrice de séjours de vacances. Cette opération exceptionnelle est donc sans incidence sur la trésorerie de Rando-Gaillardes.

Bilan 31-08-2023

- En fin d'exercice les disponibilités s'élèvent à 11.584 € (11.022 € au 31-08-2022)

Budget pour l'exercice 2023-2024

- Il prévoit un déficit de 560 € qui sera couvert par un prélèvement sur les réserves antérieures

Rapport vérificateur aux comptes

Le Président remercie Jean LAYGUES pour son accord sur notre bilan financier. Il sera remplacé l'an prochain par Patricia CHANCY .

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

LES SUJETS D'ACTUALITÉ

LA FORMATION

La formation interne d'une journée sera assurée par Guy ESPINASSE et Patrick CHARDAVOINE.

La formation OPEN RUNNER, une fois par an, sera présentée par Philippe DANTENY aux animateurs.

Il reste aujourd'hui 4 animateurs 1^{er} niveau sous l'ancienne forme de la formation animateur de randonnée :

Guy ESPINASSE - Annette MAHIEU - André RAVELLO - Patrick CHARDAVOINE

Il est peut être souhaitable d'envisager en interne une remise à niveau pour la prévention et secours civique de niveau 1 (mise à niveau tous les 5 ans)

Tous les animateurs sont formés au premier niveau.

Un nouveau cursus de formation FFRandonnée a été mis en place :

le CARP (certificat animateur de randonnée de proximité) randonnée en 1/2 journée

le BF (brevet fédéral) randonnée d'une journée.

Les prévisions 2024

6 animateurs sont inscrits au CARP : Marie Christine DANTENY - Denis ARRESTIER - Christian DUVERT - Martine COUDERT - Jean Jacques MASSIAS et Jacques REMY.

3 animateurs sont inscrits au BF : Philippe DANTENY - Anne DORLIAT et José LINDEZA.

Notre ambition est de mettre en place une formation pour l'ensemble des adhérents sur OPEN RUNNER, notre site internet et la cartographie.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le certificat médical de moins de trois mois est obligatoire pour la première adhésion. Un certificat de santé sera à fournir lors des renouvellements dès lors que le candidat à l'adhésion aura répondu positivement au questionnaire médical joint au dossier d'adhésion.

L'utilisation de l'image doit être expressément autorisée sur le bulletin d'adhésion par l'adhérent pour l'utilisation et la diffusion de photographies prises dans le cadre des activités de l'association.

Le programme des randonnées est fixé par l'équipe d'animateurs tous les deux mois, adressé par voie électronique à tous les adhérents. Il précise le lieu et l'heure des rendez-vous, ainsi que les numéros de portables des animateurs.

Les randonnées sont proposées avec un critère de dénivellement :

- . Rando douce : 8 à 9 km avec pente douce et dénivelé < 200 m
- . Rando moyenne : 11 à 12 km avec un dénivelé ≤ 300 m
- . Rando grande : 13 à 14 km avec un dénivelé ≥ 300 m
- . Rando du dimanche : 11 à 12 km
- . Rando à la journée : 20 à 25 km

Les sorties, voyages et séjours en groupe sont organisés par l'association et exclusivement réservés aux adhérents.

Les adhérents seront prévenus par une notice d'information et conviés à une réunion préalable au séjour.

Les animateurs sont bénévoles et formés à la conduite des randonnées de groupe, à la lecture des cartes et des applications internet.

Tout changement d'animateur au départ d'une randonnée doit être signalé et son remplacement assuré par un autre animateur.

L'animateur est le seul maître de sa randonnée et doit être en possession d'un matériel de premier secours lors de chaque sortie.

Les randonneurs doivent être parfaitement équipés (chaussures de marche, vêtements en fonction de la météo) et ils veilleront à emmener suffisamment de quoi s'hydrater et se nourrir.

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

OBJECTIF 2024

Un voyage en Ardèche est organisé du 1^{er} au 6 juin 2024 sur la commune de VOGÛÈ au DOMAINE LOU CAPITELLE pour 27 adhérents de Rando-Gaillardes.

Un voyage dans la LOZÈRE est en projet sur 4 jours.

LE COMITÉ DIRECTEUR ET LES ÉLECTIONS

Des changements sont prévus au niveau du Comité Directeur.

Des membres vont quitter leur fonction après cette Assemblée Générale.

Quatre membres sont sortants : Philippe DANTENY – Daniel FOUR – Maguy TAVE JEANNIN et Jean Jacques MASSIAS .

Philippe DANTENY et Jean Jacques MASSIAS conservent tous leurs engagements au sein du club.

Quatre membres sont à élire : Marie Claude ETRILLARD – Michel ETRILLARD – José LINDEZA et Jacques REMY .

L'assemblée a donné son accord pour un vote à main levée puisqu'il y a autant de candidats que de postes à pouvoir.

- élection de Marie Claude ETRILLARD
- élection de Michel ETRILLARD
- élection de José LINDEZA
- élection de Jacques REMY

Pas d'opposition, **ces 4 personnes sont élues.**

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

DATES A ENREGISTRER EN 2024

- La soirée galettes est prévue le 15 janvier 2024 à l'espace Chadourne
- L'Assemblée Générale est prévue le 22 novembre 2024 à l'espace Chadourne

La parole est donnée aux invités du Comité Départemental de Randonnée.

Monsieur SEGALAT Guy, Vice président du Comité Départemental des Randonnées et Monsieur VERLHAC Maurice, Président d'une Association longe côte de Chatrier Ferrière.

Le Président, Gérard CHALMEL, remercie vivement Maguy TAVE JEANNIN et Daniel FOUR pour leur dévouement et le travail réalisé au cours de ces années au sein du club Rando-Gaillardes.

Les remerciements vont aussi à tous les bénévoles et particulièrement à :

Annette MAHIEU – Guy ESPINASSE et Jean Claude SAGNE pour avoir assuré le bon déroulement de l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Brive le 12 décembre 2023

Le Président

Gérard CHALMEL

La Secrétaire

Irène GILAIZEAU

